

Il me suffira peut-être de rappeler à Monseigneur que l'orateur s'est servi des paroles suivantes : « *Ego plantavi*, » appliqué à M. Harper, « *Ego rigavi* » appliqué à Mgr Marquis, « *Deus incrementum dedit* », etc.

Cela aura sans doute échappé à l'attention du savant prélat. C'est là pourtant le point en litige. Qui a fondé ?

Et si, par hasard, on entend par « fonder » le fait de mettre une institution sur un pied si solide qu'elle aille par elle-même et sans secours, quel temps, quelles dépenses M. Marquis a-t-il pu tant consacrer à cette œuvre ? La fondation, *entendue de cette sorte*, commence vers le 6 septembre 1853. M. Marquis est nommé curé, à Saint-Célestin, dans le mois d'octobre suivant. En 1854, 55 et 56, vers ce temps, on le voit fonder des écoles à Saint-Célestin même où il est curé et y mettre de son argent. (Voir rapports du surintendant de l'Instruction publique.)

M. Harper vit de 1853 à 1869 et consacre, à la maison dont il est l'administrateur unique et permanent, une partie de ses revenus, pendant 16 ans.

Sans doute, M. Marquis continue de loin et longtemps à s'intéresser au bien spirituel du couvent ; il y fait des instructions. C'est beaucoup de mérite et je l'en loue hautement ; je l'admire.

Où est donc la fondation ?

* *

M. Désaulniers, « amateur sérieux des choses de notre histoire », s'impatiente de ce que je suis revenu à la charge dans *la Presse* avec « cette histoire de fondation ». — Notez que je ne faisais que lui répondre. — Et il me renvoie au *Répertoire du clergé* (édition 1893) où il est dit, en effet, que M. Marquis a fondé le couvent de l'Assomption de Saint-Grégoire.

Je le renvoie lui-même à l'édition de 1868 où le compilateur ne fait pas du tout mention du fait quand il parle de M. Marquis. Il écrivait pourtant à une date plus rapprochée de celle de la fondation. Je le renvoie à certaine feuille de Cadieux et Dérome qui donne les deux comme fondateurs. Je le renvoie ensuite au « *Recueil sur diverses matières* » préparé par les Sœurs Grises de la Providence, au chapitre de l'*Histoire du Canada*, page 150, ouvrage approuvé par le Comité catholique, où l'on enseigne très correctement que c'est M. Harper qui a fondé le couvent de Nicolet, et, s'il n'était pas satisfait — entre